



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Cabinet

Saint-Pierre, le 9 mars 2020

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

La cellule de suivi mise en place dans l'archipel dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Coronavirus Covid-19 s'est à nouveau réunie ce matin à la préfecture.

A l'issue de cette réunion, les nouvelles mesures de prévention suivantes ont été prises :

- L'aile Sud de l'Unité de soins de longue durée du Centre hospitalier François DUNAN a été spécifiquement préparée pour accueillir d'éventuels patients contaminés. Une équipe dédiée de professionnels de santé est mise en alerte et préparée à traiter des cas qui se déclareraient dans les prochains jours sur l'archipel ;
- Des mesures de confinement seront systématiquement appliquées aux voyageurs de retour des pays à risque ou de régions de métropole faisant l'objet de mesures renforcées (Oise et Haut-Rhin à ce stade) ;
- Un stock d'équipements de protection complémentaire (masques, gels hydro-alcooliques, thermomètres) a été commandé afin d'anticiper les besoins du territoire ;
- De nouveaux médiateurs seront formés cette semaine pour accueillir les voyageurs arrivant à l'aéroport.

L'objectif reste à ce stade de parvenir à retarder l'arrivée du Coronavirus dans l'archipel.

Le préfet rappelle qu'il est fondamental pour chacun de respecter les consignes d'hygiène diffusées, et invite une nouvelle fois à reporter dans la mesure du possible tout déplacement à l'étranger.